



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 février 2022

Des moyens pour accueillir et scolariser les élèves et étudiant·es ukrainien·nes

SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine et apporte toute sa solidarité à la population qui subit la guerre déclenchée par le gouvernement russe. Elle en subit déjà les conséquences : morts, destructions d'habitations et de l'appareil productif, et déplacements de populations.

Près de 500 000 personnes ont d'ores-et-déjà traversé les frontières. Des camps se dressent dans les États limitrophes de l'Ukraine. Une procédure accélérée est à l'étude par l'Union Européenne, afin de protéger ces réfugié·es, en majorité des femmes et des enfants, les hommes étant majoritairement réquisitionnés.

SUD éducation appelle le gouvernement français à prendre largement sa part dans l'accueil de ces réfugié·es et demande en conséquence l'ouverture de structures scolaires adaptées concernant la scolarisation des enfants, telles que les UPE2A, ainsi que le recrutement d'encadrant·es et d'enseignant·es titulaires ou titularisables. La gratuité des frais d'inscription dans les universités et à la Sécurité sociale doivent être assurées pour les étudiant·es réfugié·es.

Une attention particulière devra être portée aux mineur·es non-accompagné·es : leurs droits fondamentaux à une scolarité, une orientation choisie, la santé, le logement, l'alimentation, doivent être garantis. SUD éducation revendique à cet égard des moyens pour l'amélioration des conditions d'existence des MNA déjà présent·es sur le territoire français. Leur place est à l'école ; ni dans un CRA, ni dans la rue, ni dans un avion de retour.

SUD éducation salue la solidarité des peuples d'Europe envers les réfugié·es de l'Ukraine. Cette solidarité montre qu'il est possible d'accueillir massivement des exilé·es, et qu'il est possible de se donner les moyens d'un accueil digne. SUD dénonce les refoulements et menaces dont sont victimes les réfugié·es d'origine extra-européenne lorsqu'ils et elles cherchent à fuir le conflit au même titre que les Ukrainien·nes

Toute personne réclamant une protection internationale quel que soit son sexe, son genre, sa religion, sa provenance, son âge doit pouvoir obtenir une protection.

SUD éducation invite les personnels à rejoindre les collectifs de défense de migrant·es déjà existants tels que le Réseau éducation sans frontières (RESF).

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

